

ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE <u>D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DES</u> ECOLES MATERNELLE

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

Le Maire

ean Yves DUCLOS

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
ADOUE Monique	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles
ARILLO Josepha	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles
HERTER Jeanne	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
BRAQUET Frédéric	Agent de maîtrise
DESPOUY Eric	Agent de maîtrise
SIRVENT Claude	Agent de maîtrise

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
CIERCO Dominique	Attaché

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023

Jean-Yves DUCLOS



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
LAYE Philippe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
PONSOLLE Pascal	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gardens, le 11/12/2023

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
LEGRAIN Vincent	Adjoint technique
VAISSE Véronique	Adjoint technique

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023

Le Maire

Jean-Yyes DUCLOS



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
LUNA Eliane	Adjoint administratif principal de 2ème classe

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
RAUX Sandrine	Adjoint administratif

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023

Jean-Yves DUCLOS



ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2024 AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
SAINT-BLANCAT Hélène	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 11/12/2023

Le Mair